{BnF Gallica

Le Travailleur alpin / organe régional du parti communiste français SFIC

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Le Travailleur alpin / organe régional du parti communiste français SFIC. 1941/01/29.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisationcommerciale@bnf.fr**.

Aarou 2.H.H1 1H.602

le Travailleur Alpin

Organe Régional
du Parti Communiste

29 Janvier 1941 N° 12

Non Monsieur le Maréchal l'Histoire ne vous jugera pas "seul"

Et c'est le Peuple de FRANCE qui vous jugera pour votre part de responsabilité, n'étiez vous pas le "Collègue et le conseiller des Paul REYNAUD, DALADIER, WEYGAND, GAMELIN et autres fauteurs de guerre

C'EST LE PEUPLE DE FRANCE qui jugera et condamnera toutes les équipes ministérielles, tous les politiciens et prébendiers de la bourgeoisie qui ont conduit la FRANCE à la guerre et à la ruine qu'ils s'appellent Reynaud, Laval, Flandin, Blum etc..

qui jugera et condamnera tous ceux qui lui ont menti en lui faisant tant de mal.

qui jugera et condamnera votre équipe de VICHY si stable si homogène!! qu'elle vient de remplacer son 8e ministre et ce n'est pas fini, et ses complices qui continuent à mentir et à faire tant de mal en introduisant partout et rendant obligatoire la reconnaissance et la pratique des dogmes et de l'obscurantisme religieux.

qui jugera et condamnera tous ceux qui parlent de nos prisonniers pour cacher leur peur d'un retour prochain de près de 2.000.000 de travailleurs qui sauraient exiger des comptes.

qui jugera et condamnera les gros bénéficiaires des brigandages et crimes coloniaux tant en Afrique du Nord qu'en Afrique Equatoriale Française, au Maroc, qu'en Indo-Chine et qu'à Madagascar.

qui jugera et condamnera ceux qui s'opposent à la conclusion d'un traité de commerce avec l'U.R.S.S. qui protégerai la FRANCE de la famine et défendrai notre belle jeunesse de la déficience physique qui lui réserve votre soi-disant Ordre Nouveau.

ET L'HISTOIRE DIRA QUE C'EST LE PEUPLE DE FRANCE, UNIS DANS LA FAMILLE SOCIALISTE QUI A JUGE ET CONDAMNE POUR TOUJOURS LE REGIME CAPITALISTE, QUI PORTAIT EN LUI LA GUERRE COMME LE NUAGE PORTE L'ORAGE, SA BOURGEOISIE SES HOMMES, ET SES VALETS

Conclure un Traité de Commerce avec l'U.R.S.S. c'est résoudre le grave problème du ravitaillement de la FRANCE c'est protéger et sauver des dizaines de milliers de vies humaines

USINES

CHAMBERY La municipalité d'affameurs que nous avons déjà dénoncé contraint ses employés au pire esclavage. Ces derniers pour un salaire horaire de 5,90 sont obligés de travailler toute la semaine et le dimanche pour déterrer les morts au cimetière, sans avoir même la possibilité de se désinfecter.

Pour un salaire honnête, pour de meilleures conditions de travail, employés municipaux un seul mot d'ordre

"U N I O N"

USINE Les manoeuvres touchent un salaire moyen de 5,50; les ouvriers spécialisés reçoivent de 6F50 à 7F horaire, ni les uns, ni les autres n'arrivent à vivre avec ces salaires de famine. Mais les actions "Usine" continuent, comme le coût de la vie à monter vertigineusement et à la bourse de LYON passent de 3.500 à 3.700 à la séance du 10 Janvier.

OUVRIERS: groupez vous dans les syndicats et luttez pour l'augmentation de vos salaires que le patronat a déclaré ne pas vouloir modifier

LA REPRESSION ANTI-OUVRIERE EN SAVOIE

Le policier Allinand, laquais du Capital, peut être fier de son zèle. Pour gagner la bonne grâce de ses maitres, il arrête purement et simplement des travailleurs et les dénonce comme communistes en fabriquant de toutes pièces les preuves les plus mensongères.

Quatre ouvriers ont été emprisonnés ces jours-ci par ce sinistre individu, pendant que sept autres étaient arretés en Haute-Savoie.

Travailleurs des Savoies, vous laisserez-vous tous condamner voués à la merci d'ambitieux lèche-bottes?

Protestez, manifestez, faites entrer les prisons et les camps!

CHAMPS

LA CLIQUE DE VICHY CONTINUE

DES MILLIARDS POUR LES TROUPES d'OCCUPATION, des quêtes pour les internés retour de SUISSE, pour les jeunes un "Avenir exempt de soucis matériels" mais à condition d'entrer dans l'armée.

VICHY appelle cela "METTRE LA FRANCE AU TRAVAIL".

GRENOBLE au 9 R.A.M. Les soldats se plaignent de la mauvaise nourriture, betteraves cuites à l'eau et l'eau est servie comme bouillon, un peu de viande 2 fois par semaine seulement.

Cependant les corvées de cuisine sont allées prendre livraison de 600 kgs de pommes de terre dans une ferme de la Croix-Rouge, mais alors que les soldats n'en ont pas vu même les "pluches" messieurs les Officiers qui ne se privent de rien se les font livrer à leur domicile par 20 ou 30 kgs Pendant ce temps les jeunes soldats deviennent FORTS et SAINS en crevant de faim.

LE GENDARME EST SANS PITIE

Il y a quelques jours à FONTAINE, un ouvrier sans travail père de quatre enfants réussissait à faire une journée chez un cultivateur des environs, lequel le rétribua en nature en lui remettant 11 kgs de pommes de terre, soit 1 kg de plus qu'il n'est permis d'en transporter, mais les gendarmes veillaient, surpris ces travailleur vit sa marchandise saisie pendant que les gros stockeurs à fin de spéculation sourient à la pensée des beaux bénéfices qu'ils réaliseront.

Paix aux humbles!

En prison les Affameurs!

A la porte les incapables!